

Lancement de la 4<sup>e</sup> édition du  
Prix "Infrastructures pour la Mobilité et Biodiversité"

Avec le soutien de



**LE MONITEUR**

**Techni.Cités**



L'Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité (IDRRIM) lance la 4<sup>e</sup> édition du Prix "Infrastructures pour la Mobilité et Biodiversité", soutenue cette année par la *Revue générale des routes et de l'aménagement (RGRA)*, *Le Moniteur*, *Techni.Cités* et *Terre Sauvage*.

Organisé par l'IDRRIM et l'ensemble des signataires de la Convention d'engagement volontaire (MEDDE, ADF, FNTP, USIRF, SPTF et Syntec Ingénierie), le Prix IMB vise à récompenser les initiatives prises par les acteurs impliqués dans la construction, l'entretien, l'aménagement et l'exploitation des infrastructures qu'elles soient routières, ferroviaires, fluviales ou liées aux voiries diverses et aux aménagements urbains, en faveur de la préservation ou de la valorisation des espaces naturels et de la biodiversité. **L'objectif : identifier et valoriser les meilleurs projets de préservation, de restauration et de valorisation de la biodiversité, y compris les plus petits et les plus ingénieux !**

Toute structure ou organisme public ou privé peut concourir (communes, intercommunalités, conseils généraux, services de l'Etat, établissements publics d'aménagement, sociétés concessionnaires d'autoroute, gestionnaires de voies ferrées, sociétés d'ingénierie ou bureaux d'études, entreprises, grands ports). Les projets candidats doivent concerner une action, globale ou ponctuelle, de conception, construction, exploitation, entretien ou requalification d'infrastructures routières (routes, voirie, rues, voies "vertes", espaces publics urbains), ferroviaires, fluviales, portuaires ou aéroportuaires, ayant un impact sur la préservation et la valorisation des espaces naturels, de la biodiversité et du paysage.

**Le jury, composé de professionnels reconnus dans le domaine de la mobilité et de l'environnement, distinguera les meilleurs projets à travers cinq catégories :**

- Grand paysage et biodiversité
- Continuités écologiques
- Sensibilisation et communication (auprès des acteurs, riverains et usagers)
- Entretien et gestion des infrastructures
- Projets mettant en œuvre le génie écologique

**Les candidats peuvent déposer leur dossier en ligne, sur le site internet de l'IDRRIM ([www.idrrim.com](http://www.idrrim.com)) jusqu'au 10 septembre 2013**, en joignant un document de référence décrivant synthétiquement l'opération ainsi qu'une présentation simplifiée - de type diaporama - valorisant les principaux éléments du projet (esquisses, plans, avis des utilisateurs ou riverains, photos).

**Contact presse : [laurianne.rossi@idrrim.com](mailto:laurianne.rossi@idrrim.com) | 01.44.13.31.30**

Créé en 2010, l'IDRRIM fédère l'ensemble des acteurs publics et privés agissant dans le domaine des infrastructures de mobilité et espaces urbains : Etat, collectivités locales, services techniques, ingénierie privée, entreprises, associations partenariales, écoles et organismes de recherche, établissements du réseau scientifique et technique de l'Etat.

Lieu de convergence et d'échanges, l'IDRRIM propose un cadre de réflexion et d'actions pour co-produire et partager un référentiel commun (normes, bonnes pratiques, règles de l'art, outils méthodologiques). L'objectif : répondre de manière homogène aux problématiques techniques et stratégiques liées à la conception mais aussi à la gestion d'infrastructures de transport et d'espaces publics de mobilité.